

Image not found or type unknown



annulation d un devis pour travaux peinture

Par **parsec**, le **06/11/2012** à **19:51**

Bonjour,

un devis pour des travaux de peinture (toiture) à été établi avec un artisan (peu scupuleux),

la somme de 500 euros à été donné le jour de la signature, par cheque, un nettoyage de toiture à été fait.

j'ai aujourd'hui un doute sur les capacités et l'honnêteté de cette personne; n'ayant pas mis de date, pour la fin des travaux, à partir de quels délais (sans nouvelles de cet artisan dois-je considérer le devis caduc.)

merci